

**Objet : Mission CSPS – Aménagement ZAE Las Hortes 3**

**Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,**

**Vu** le code de la commande publique, et notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

**Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

**Vu** la délibération du Conseil de Communauté du 3 juin 2020, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics – Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

**Considérant** la nécessité de passer un marché de services pour une mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre des travaux d'aménagement de la partie 3 de la ZAE Las Hortes, à Saint-Cyprien,

**Considérant** le montant estimatif s'élevant à 1 000,00 euros HT,

**Considérant** que la collectivité a satisfait aux obligations définies dans le règlement intérieur des marchés publics pour ce type de marché et ce montant,

**Considérant** les offres reçues de :

- TECHNIBAT & ASSOCIES, pour un montant de 1 750,00 euros HT et 45 heures de visites de chantier (soit un taux horaire de 38,88 € HT),
- SOCOTEC, pour un montant de 1 200,00 euros HT et 24 heures de visites de chantier (soit un taux horaire de 50,00 € HT),
- QUALICONSULT, pour un montant de 1 920,00 euros HT et 32 heures de visites de chantier (soit un taux horaire de 60,00 € HT),

**Considérant** que l'offre du cabinet TECHNIBAT & ASSOCIES est économiquement la plus avantageuse,

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

De conclure avec TECHNIBAT & ASSOCIES un marché de services pour la mission CSPS dans le cadre des travaux d'aménagement de la partie 3 de la ZAE Las Hortes, à Saint-Cyprien.

### ARTICLE 2 :

Le montant de la dépense induite, soit 1 750,00 euros HT (2 100,00 euros TTC) est inscrit au budget principal de la Communauté.

### ARTICLE 3 :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le **14 JUN 2021**

**Le Président**  
**Thierry DEL POSO**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20210614-2021-06-25D-AU  
Date de télétransmission : 15/06/2021  
Date de réception préfecture : 15/06/2021